

PROGRAMME DE VOYAGES D'AFFAIRES

Programme de voyages d'affaires – Taux en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2023

**Le présent message s'adresse à tous les employés syndiqués.*

Le Conseil mixte de NAV CANADA (CMNC) a annoncé les taux du Programme de voyages d'affaires pour 2023.

Taux de kilométrage* (Programme de voyages d'affaires – annexe B)

Région	Taux à la demande du voyageur	Taux à la demande de l'employeur
Alb., Sask., Man.	23,0	61.5
N.-B., N.-É., Î.-P.-E.	24,5	64.0
C.-B., Ont.	24.0	65.0
T.-N.-L., Qc	24.5	66.5
T.N.-O., Yn, Nt	29.0	72.0

**Les taux de kilométrage sont exprimés en cents par kilomètre.*

Repas et indemnités (Programme de voyages d'affaires – annexe C)

Indemnité	Taux quotidien
Indemnité mixte de repas et faux frais	
Commercial	118.76 \$ (136.58 \$)
Indemnité de repas	
Déjeuner	29.76 \$ (34.23 \$)
Dîner	29.79 \$ (34.26 \$)
Souper	52.21 \$ (60.04 \$)
Indemnité de faux frais	
Commercial	7.00 \$ (8.05 \$)
Indemnité de déplacements prolongés	
Indemnité mixte	111.76 \$ (128.53 \$)
Indemnité de transport – retour à la maison la fin de semaine	
Fin de semaine de deux jours	337.52 \$ (371.06 \$)
Fin de semaine de trois jours	506.28 \$ (556.59 \$)
Fin de semaine de quatre jours	675.04 \$ (742.12 \$)
Indemnité d'hébergement	
Particulier/entreprise/institutionnel	50,00 \$ (50,00 \$)

Les indemnités de voyage s'appliquent aux déplacements effectués au Canada. * (Les taux entre parenthèses s'appliquent uniquement aux Territoires du Nord-Ouest, au Yukon et au Nunavut).

**Les taux applicables aux États-Unis sont identiques à ceux du Canada, mais ils sont versés en devises américaines. Pour les voyages aux États-Unis, les taux entre parenthèses s'appliquent seulement à l'Alaska.*

Vous pouvez obtenir de plus amples renseignements sur le Programme de voyages d'affaires dans le [site Web du CMNC](#).